

L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine

Damien-Claude Bélanger

Number 13, Summer 2002

Francophonies et résistance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005252ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005252ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bélanger, D.-C. (2002). L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine. *Francophonies d'Amérique*, (13), 91–105. <https://doi.org/10.7202/1005252ar>

L'ABBÉ LIONEL GROULX ET LA SURVIVANCE
FRANCO-AMÉRICAINNE

Damien-Claude Bélanger
Université McGill¹

P

rêtre, historien, romancier et intellectuel nationaliste, l'abbé Lionel Groulx (1878-1967) s'intéressait fortement à la survivance des minorités françaises du continent nord-américain. En effet, il est fort révélateur que les deux romans qu'il a rédigés, *L'appel de la race* (1922) et *Au Cap Blomidon* (1932), s'articulent respectivement autour des luttes des Franco-Ontariens et des Acadiens. De plus, il a entretenu une volumineuse correspondance avec les principaux leaders acadiens et canadiens-français hors Québec et a consacré plusieurs textes aux problèmes des minorités françaises.

Dans l'ensemble, le nationalisme de Groulx est ethnoreligieux et reconnaît au Québec un rôle prééminent en Amérique française. Mais il ne s'agit pas d'un nationalisme québécois. En effet, la nation de l'abbé est canadienne-française et l'intérêt qu'il porte à la survivance des minorités françaises reste central dans sa conception de la nation. L'Amérique française est une entité dont les fondements sont d'abord ethniques et spirituels. Mais le Québec est bien le foyer territorial de la nation. Cœur de l'Amérique française, il doit jouer un rôle de métropole pour la diaspora de la nation.

L'abbé Groulx avait une vision fortement volontariste de la survivance canadienne-française. Dans son esprit, la nation ne peut exister, résister et survivre sans une volonté perpétuelle de maintien des pôles essentiels de l'appartenance ethnique. L'élite franco-américaine partageait cette vision de la survivance. En effet, tout comme ses homologues nationalistes du Canada français, cette élite centrait ses projets de société sur le problème de la survivance.

Cette étude analysera les projets formulés par l'abbé Groulx pour promouvoir la survivance franco-américaine. Concrètement, ceux-ci furent exposés au cours de trois conférences prononcées devant des auditoires franco-américains en 1922, 1935 et 1953. L'importance que Groulx accordait à ces trois conférences est confirmée par leur inclusion dans trois de ses recueils de textes, *Dix ans d'Action française* (1926), *Orientations* (1935) et *Pour bâtir* (1953).

Tous ses projets franco-américains suivent l'évolution de sa pensée et reprennent les thèmes majeurs de sa doctrine « québécoise ». Cette similitude du discours tient d'abord au fait que Groulx voit les mêmes dangers et lacunes dans les deux sociétés, mais aussi parce que ses écrits franco-américains sont destinés non seulement à l'élite de la Franco-Américanie mais également à celle du Canada. D'autre part, chez l'abbé, les minorités françaises d'Amérique sont les avant-postes du Québec français, et leur survivance est intimement liée à celle du berceau laurentien. La survivance s'articule autour d'une théorie des dominos. L'abbé craint que le matérialisme américain s'infilte au Québec et empoisonne ainsi sa société traditionnelle, après avoir contaminé les Franco-Américains. Pour lui, les problèmes de la société franco-américaine présagent des dangers qui menacent le Québec. Il faut donc traiter ces problèmes comme s'ils étaient spécifiquement canadiens-français, ce qui implique des solutions analogues.

Pour Groulx, qui accorde beaucoup d'importance au rôle des idées dans le processus historique, « la pire indigence des Canadiens français et, sans doute, leur plus grand malheur comme peuple, c'est de vivre sans programme national » (1933, p. 242). Dans son esprit, les Canadiens français et les Franco-Américains doivent se doter d'un projet de survie collective s'ils veulent résister à l'assimilation.

Cette résistance serait l'œuvre d'une élite combative et de la volonté humaine. En effet, si Groulx croit que les Canadiens français sont porteurs d'une mission apostolique sur le continent, leur survivance ne dépendra pas uniquement de la Divine Providence. Pour lui, « Dieu qui abandonne aux hommes le plein exercice de leur liberté les laisse libres de bâtir leur histoire » (1956, p. 441). Ainsi, « Dieu ne nous sauvera pas sans nous, ni malgré nous » (1935, p. 223).

Il est à noter que l'abbé ne discute de survivance franco-américaine qu'en fonction de la Nouvelle-Angleterre. En effet, tout au long de sa vie, il eut une vision fortement pessimiste de la survivance des Franco-Américains du *Mid-west*. Ceux-ci sont trop isolés et ne jouissent pas de la proximité nécessaire du Québec pour assurer leur survie culturelle. La viabilité de la survivance franco-américaine est, en bonne partie, une fonction du rayonnement et de la proximité du Québec. À la suite d'un voyage à Chicago en 1926, il écrivit au prêtre, historien, essayiste et critique littéraire franco-américain, Henri d'Arles (1870-1930) :

Il me semble que le rayonnement intellectuel du Québec français est bien faible sur nos groupes dispersés aux États-Unis ou dans les autres parties du Canada. Ceci m'a frappé une fois de plus, l'été dernier, lors de mon voyage dans les centres français du Michigan et de l'Illinois. Ces pauvres gens meurent tranquillement à la vie française. Mais comme bien peu de souffles vivifiants leur sont venus du foyer de la race².

Le projet de 1922

Groulx énonça son premier plan pour assurer la survivance franco-américaine lors d'une conférence donnée à Lowell, Massachusetts, en septembre 1922. Intitulée « L'amitié française d'Amérique », il y discuta de la survivance française en Amérique et des liens que doivent tisser entre eux les divers groupes français. La survivance de toute l'Amérique française est possible et sera fondée sur un vaste projet de réciprocité nationaliste. Selon lui, tous les groupes de l'Amérique française doivent s'unir pour pouvoir s'épauler dans leurs luttes pour la survivance. Il exhorte ses compatriotes à se servir de « [l']énergie puissante de la race que nous avons déployée à couvrir le continent de nos migrations aventureuses » et leur donne ce conseil : « tournons-la maintenant à nous donner de la cohésion ». Dans le contexte du Règlement XVII en Ontario, cette unité devient impérative car :

Les solidarités qui se constituent parfois autour de nous et contre nous, devraient apprendre qu'il existe aussi une solidarité *franco-américaine* et qu'un coup ne sera plus porté à l'un ou à l'autre de nos groupes, qu'aussitôt un courant sympathique n'aille porter le choc d'un bout à l'autre de l'Amérique française³.

Pour l'abbé, les Canadiens français sont un groupe trop divisé et dispersé pour que cette unité soit « l'effet du hasard ». Ils doivent lutter pour s'unir. De plus, « pour la protection de leurs intérêts nationaux », « les Canadiens-français n'ont à compter que sur eux-mêmes » (Groulx, 1927, p. 76).

Ce désir d'unité nationale est une constante dans la pensée groulxiste. La principale source de faiblesse de la nation a toujours été sa désunion. Celle-ci est surtout le fruit des divisions engendrées par la politique partisane qui sapent l'unité nationale et poussent les chefs politiques du Canada français à favoriser l'intérêt du parti politique au détriment des intérêts de leur « race ». Pour Groulx, l'unité est garante de force. Les Canadiens français ne peuvent s'attendre à ce qu'on leur accorde des droits par altruisme. Ils doivent s'unir et faire front commun pour les revendiquer.

Dans cette optique, l'abbé formule un vaste projet d'entraide pour unir l'Amérique française et pour tisser des liens d'appui entre le Québec et les Franco-Américains. Selon ce plan, le rôle du Québec sera, naturellement, plus important que celui de la Franco-Américanie, car c'est sur le Québec que doit s'appuyer la survivance de l'Amérique française. Toutefois, Groulx précise que les Franco-Américains peuvent fournir un appui à la survivance du Québec et à son réveil nationaliste. Souhaitant une sorte de « nationalisation » de l'investissement américain, il affirme que les Franco-Américains peuvent, avec leurs capitaux et leurs hommes d'affaires, contribuer au développement économique de la province de Québec.

D'autre part, puisque les minorités françaises ont une valeur symbolique dans la pensée groulxiste, leurs luttes et leur survie stimulent celles du

Québec français. La résistance des minorités fortifie le nationalisme et l'identité du Québec français. Pour l'abbé :

Nul ne saurait dire jusqu'à quel point, par exemple, les répercussions qu'ont eues chez nous les luttes scolaires de l'Ouest canadien et particulièrement celles de l'Ontario, ont contribué à notre réveil national de ces derniers temps ; mais nul ne pourrait nier qu'elles y sont entrées largement. Oserai-je l'affirmer ? Peut-être les appels qui passaient par dessus [sic] l'Outaouais et qui nous venaient jusque du fond même des prairies occidentales, ont-ils plus fait pour réveiller nos consciences françaises, que les exhortations les plus véhémentes de nos propres chefs (1922, p. 9).

Les Franco-Américains offrent la meilleure contribution « au métal où se forge notre âme à nous ». En effet, les Franco-Américains maintiennent leur langue, leur identité et leur foi au sein d'une société matérialiste que les nationalistes du Canada français ne cessent de décrier. La leçon symbolique qu'en retire Groulx est importante. Il affirme que la survivance franco-américaine pourrait être un spectacle « pour l'honneur de la civilisation humaine », si elle peut « se prolonger jusqu'au triomphe » (1922, p. 9).

La survivance franco-américaine est un symbole tangible de l'irréductibilité que peuvent afficher les Canadiens français et constitue ainsi un épaulement moral au développement d'une pensée plus nationaliste au Québec. Toutefois, au sein de l'« Amitié française d'Amérique », c'est au Québec qu'incombent les tâches les plus lourdes. Comme nous l'avons vu, le Québec est le pôle central de la nation et le seul groupe de l'Amérique française à jouir d'un cadre politique qui lui soit propre.

Le Québec doit rayonner par son exemple. D'ailleurs, le réveil du sentiment nationaliste des Canadiens français du Québec est une condition *sine qua non* pour assurer la survivance de toute l'Amérique française. Pour pouvoir aider les Franco-Américains à lutter pour leur survivance, les élites québécoises doivent d'abord fortifier le sentiment national et la vie française du Canada français :

Les groupes de notre famille française ne s'appuieront sur nous que si nous sommes un véritable appui ; c'est-à-dire une force. Nul groupe humain ne peut, par des moyens artificiels, imposer longuement à un autre l'admiration d'une culture qui ne s'impose plus d'elle-même par sa vigueur et sa beauté. Ne rayonne que ce qui est lumineux (Groulx, 1922a, p. 367).

Afin de rayonner, le Canada français devra opérer une sorte de réveil nationaliste basé, en grande partie, sur l'idéal mobilisateur de l'État français. Dans la foulée de la célèbre enquête « séparatiste »⁴ de *L'Action française* sur « Notre avenir politique » (1922), Groulx affirme que :

Nous avons pensé qu'un État français parvenu au plein développement de sa personnalité, ayant une conscience vigoureuse de sa dignité et de sa mission, deviendra en Amérique, par la loi même de sa vie et de ses intérêts, un organisateur de solidarité française (1922, p. 17).

Groulx s'attend à ce que l'idéal de l'État français transforme l'âme canadienne-française. Il stimulera un réveil intellectuel et nationaliste au Canada français. La littérature et la production intellectuelle délaisseront l'exotisme pour produire « des ouvrages où l'âme de la race et de la patrie s'incarne louablement » (1922, p. 21). Cet idéal replacerait le Canada français dans la ligne de son histoire, c'est-à-dire dans une marche constante vers l'émancipation.

Le plan groulxiste pour forger l'amitié française d'Amérique est donc, en grande partie, son programme pour le redressement du Canada français. Essentiellement, il faut être « maîtres chez nous » pour rayonner. Cela implique, entres autres, la refrancisation du Québec et la promotion économique des Canadiens français. Un Québec fort et uni fortifierait l'Amérique française.

Selon l'abbé, la faiblesse du Québec est un élément de désunion au sein de l'Amérique française. Durant les années 1920 et 1930, l'élite franco-américaine est divisée à l'égard de sa « métropole ». Pour les élites qui gravitent autour de l'Association canado-américaine et qui, au milieu des années 1920, seront les militants du mouvement sentinelliste, le Canada devrait être le premier pôle d'attraction de la Franco-Américanie, tandis que ceux qui ont tendance à se regrouper au sein de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique privilégient plutôt la France. En 1937, Groulx se demandera : « Si, dans la Nouvelle-Angleterre, des mouvements ont pu se développer contre la province de Québec, ces gens-là préférant se rattacher à la France, n'est-ce point notre anémie morale, notre indifférentisme national qui les y ont poussés ?⁵ ». Toutefois, bien que son projet pour l'agrégation et la survivance de l'Amérique française repose davantage sur la dynamique interne du nationalisme et du sentiment national au Québec français, l'abbé propose également des mesures plus tangibles pour que le Canada français vienne en aide à la Franco-Américanie. Ainsi, le Canada français peut appuyer la survivance franco-américaine en aidant les étudiants les plus doués de la Franco-Américanie à parfaire leurs études au Canada, en envoyant des manuels scolaires aux écoles bilingues de la Nouvelle-Angleterre et en leur fournissant des livres et des journaux « voués franchement à la défense catholique et française ». De ce fait, le Canada français apporterait un soutien intellectuel aux militants de la survivance (Groulx, 1922, p. 19-21).

Le projet de l'abbé pour mettre en place l'« Amitié française d'Amérique » repose sur un constat de base : historiquement, le Québec a abandonné ses frères dispersés à leur sort. Le Québec « pratiquait largement à l'égard des groupes essaimés loin de lui, la politique de détachement si vertement reprochée

par lui-même à la France ». Pour mettre fin à cet abandon, le Québec doit reprendre son rôle d'aîné et de métropole de la « famille » française d'Amérique. Heureusement, pendant cette période d'indifférence qui, pour Groulx, s'échelonne des années 1850 jusqu'au début des années 1920, « l'église [sic], plus maternelle que la patrie, n'oubliait pas les exilés ». Ainsi, malgré « tout un monde officiel qui pratiquait copieusement l'attitude de l'indifférence » (1922, p. 12), l'Église québécoise apportait de l'aide aux émigrants et aidait à bâtir l'infrastructure religieuse de la Franco-Américanie, préservant ainsi leur survivance ethnique et religieuse. On retrouve ici une constante de la pensée groulxiste, le dévouement national et religieux du clergé en contraste frappant à l'indifférence du monde politique et intellectuel.

L'aide du clergé à la survivance franco-américaine est importante. Pour Groulx, l'établissement d'une paroisse franco-américaine est un obstacle à l'assimilation. En général, « partout où cet homme de race française a trouvé, pour l'encadrer et le soutenir, une paroisse et un curé de sa langue qui lui ont assuré une école de même langue, partout, au Canada comme aux États-Unis, où on lui a fourni ce bastion, le bastion est resté imprenable » (Groulx, 1953d, p. 174). L'aide du clergé canadien-français aux Franco-Américains doit être augmentée. L'Église canadienne-française doit s'occuper d'abord et avant tout de ses frères dispersés :

Le temps viendra bientôt, je l'espère, où nous rappelant l'ordre légitime de la charité, nous déciderons de garder pour nous et pour les nôtres, pour nos besoins toujours grandissants et toujours insatisfaits, les envois de Frères et de Sœurs prodigués jusqu'ici sans assez de mesure, à des races catholiques qui n'avaient pas le courage de s'en faire (Groulx, 1922, p. 19).

Cette attitude de l'abbé à l'égard de l'expansion missionnaire du Canada français sera critiquée par un de ses détracteurs, l'abbé Denys Lamy, alors rattaché au diocèse de Saint-Boniface au Manitoba. Celui-ci donnera plusieurs conférences pour contrer la doctrine de l'État français et tentera de la faire réprouver par l'épiscopat canadien. Lamy croyait que Groulx cherchait à « détourner la source de l'apostolat canadien-français qui se déverse chaque année sur les divers états [sic] de la république [américaine] » (Lamy, cité dans Groulx, 1923, p. 191). Pour l'abbé Groulx, il s'agissait plutôt de fournir « une aide plus généreuse » à la Franco-Américanie dans l'optique « [d']une sorte de protectionnisme religieux » (1923, p. 191).

Cette vision « nationaliste » de l'idéal missionnaire est propre à la pensée groulxiste des années 1920 et 1930. Comme le souligne André-J. Bélanger, « nous sommes donc loin de la conquête apostolique : tout gravite autour d'un univers fermé qu'universalise une Église toute européenne » (1974, p. 208). Plus tard, dans le *Canada français missionnaire* (1962), Groulx proposera un idéal élargi de l'expansion missionnaire (p. 208). Dans cet ouvrage, il sera le chantre de l'expansion missionnaire universelle de l'Église canadienne-française.

Enfin, Groulx souligne que les Canadiens français et les Franco-Américains doivent se pencher sur leur histoire pour stimuler leur survivance et leur unité. Dans son esprit, l'histoire est un élément de l'appartenance nationale du Canada français. Elle façonne le caractère national à travers son déterminisme et sert de stimulant nationaliste. Au fil des ans, notre historien aura une vision de plus en plus objective de la discipline historique. L'historien doit étudier son sujet de façon objective, mais il reste que « la *fin particulière* de l'histoire du Canada [...] est de former le patriotisme⁶ ». Pour Groulx, l'histoire du Canada français « ne doit pas être un instrument de propagande » mais reste toutefois « un indispensable moyen d'éducation » (1961, p. 7). L'histoire nationale reste une source de fierté et de leçons même lorsqu'elle est abordée objectivement. L'objectivité historique dont se réclame l'abbé ne l'empêche pas d'avoir une vision nationaliste, voire utilitaire de l'histoire.

Pour les Franco-Américains, l'histoire est peut-être même plus importante que pour les autres Canadiens français. Fondamentalement, elle joue le même rôle qu'au Canada. Toutefois, en Franco-Américanie, elle sert aussi d'élément d'agrégation nationale car, à travers l'étude de leur passé, les Franco-Américains prennent conscience des liens historiques et héréditaires qui les unissent aux Canadiens français. Ces liens sont d'une grande importance car : « Pour une race démembrée et dispersée comme la race française d'Amérique, c'est encore l'histoire, reliant aux mêmes souvenirs, faisant communier à l'idéal des mêmes aïeux, qui maintient, malgré les distances, l'essentielle fraternité » (Groulx, 1922, p. 22). Selon Groulx, l'unité de l'Amérique française sera facilitée par l'étude de l'histoire qui révèle la communauté historique et héréditaire qui unit tous les groupes français de l'Amérique du Nord.

De plus, l'histoire devient un outil pour légitimer et défendre la présence des Franco-Américains aux États-Unis. De ce fait, Groulx rejoint la vision qu'a l'élite franco-américaine de son histoire. Ces élites ont souvent recours au passé « pour expliciter, justifier les choix qu'elles proposent, lutter contre les ennemis qu'elles reconnaissent et imaginent ou encore pour susciter l'enthousiasme des jeunes en faveur de la survivance », ce qui « les amène à proposer une histoire embellie du fait français en Amérique » (Roby, 1995, p. 113, 133). Pour l'abbé, l'histoire franco-américaine prouve « que nul n'est plus chez soi aux États-Unis que les Franco-Américains. Nul groupe n'y peut revendiquer un pareil droit historique à conserver son âme et ses traditions » (Groulx, 1924, p. 250). Les Franco-Américains doivent souligner l'apport français à la découverte, à la colonisation et à l'évangélisation des États-Unis. Qualifiant cet héritage historique de « butin », l'abbé exhorte les Franco-Américains à « montrer à vos compatriotes d'une autre origine, l'antiquité et la noblesse de votre race » (1922, p. 27).

Si la vision que propage Groulx des fondements historiques de la légitimité du fait franco-américain ressemble à celle de l'élite franco-américaine, elle demeure plus timide. Ces élites se servent également de l'apport huguenot à la construction des États-Unis et du rôle de la France dans la Révolution

américaine pour légitimer la présence française en Amérique. L'abbé passe ces éléments sous silence. Ses héros franco-américains sont Marquette, Jolliet et La Salle et non Lafayette et Rochambeau. Le caractère protestant des huguenots et libéral de Lafayette pousse Groulx à les exclure de sa récupération historiographique. Si les Franco-Américains ont des héros nationaux, ils doivent être catholiques, et non protestants ou associés à une révolution libérale.

Dans l'ensemble, le projet de 1922 reflète les préoccupations principales de Groulx durant les années 1920. On y retrouve, entre autres, l'idéal d'un État français, l'émancipation économique du Canada français et l'éternelle question des problèmes d'unité au sein de la nation. Son plan de 1935 reflète également ces préoccupations, avec, en plus, les variations que subit le discours de l'abbé au cours des années 1930.

Le projet de 1935

L'abbé Groulx formulera ce projet lors d'une conférence prononcée à Manchester, New Hampshire, qui eut pour titre « Notre avenir en Amérique ». À cette date, il reste confiant que la Franco-Américanie saura survivre. Comme pour le projet précédant, il considère que les dangers qui guettent la survivance franco-américaine sont similaires à ceux du Canada français. D'ailleurs, en 1932, il avait écrit à l'apôtre infatigable de la survivance franco-américaine, l'abbé Adrien Verrette (1897-1993), que : « Il y a beaucoup à faire chez vous, pas plus, soyez-en bien convaincu, que chez nos autres groupes français d'Amérique⁷. »

Le projet de 1935 mise encore sur les éléments du plan de 1922 pour épauler la survivance franco-américaine. Essentiellement, le Québec français doit se fortifier et faire figure de véritable métropole de l'Amérique française. De plus, il faut que les Franco-Américains se dotent d'un vigoureux programme de redressement national qui miserait sur une action des élites de la survivance. Pour Groulx, les masses sont « passives » et ne s'éveilleront pas d'elles-mêmes. Ainsi, tout comme au Canada français, il attend l'arrivée d'un chef capable de faire accepter une « mystique franco-américaine » auprès du peuple. Il souligne que « ni l'agitation, ni le dévouement, ni l'argent, ni votre presse, ni vos sociétés nationales, ni vos écoles, fissent-elles ensemble tous les prodiges du monde, ne remplaceront l'idée-force agitée par le chef » (1935, p. 296-298).

Ce recours au chef est une des préoccupations centrales du discours groulxiste au cours des années 1930. Ayant observé que l'éveil de certains pays catholiques d'Europe s'opère sous l'égide de chefs charismatiques, notamment l'Autriche sous Dollfuss, l'Irlande sous De Valera, l'Italie sous Mussolini, le Portugal sous Salazar ou la Pologne sous Pilsudski, Groulx affirme que « oui, il y a encore de l'avenir pour les peuples qui savent vouloir et qui ont mérité un chef » (1938, p. 8). Si cet appel au chef s'intensifie au cours des années 1930, il reste constant dans la pensée de l'abbé. En effet,

comme le souligne l'historien Pierre Trépanier, la conception volontariste de l'histoire et de la survivance que Groulx épouserait pendant toute sa vie impliquait la reconnaissance du rôle des individualités marquantes (1992, p. 266-267). L'évolution historique et la survivance d'une nation sont mues d'abord par des hommes dévoués et charismatiques. Point de survivance ou de redressement national sans la direction d'un chef et d'une élite. L'histoire et le chef sont intimement liés. Le chef doit s'inspirer du passé pour trouver « le souffle de grandeur » et « la tradition vivante » (Groulx, 1937, p. 240).

Le chef doit propager une mystique nationale. En effet, le chef et l'idéal sont inséparables. Le charisme du chef provient de son habileté à propager la mystique et celle-ci ne peut s'étendre qu'avec l'effort d'un propagateur. La mystique nationale est porteuse d'unité doctrinale et serait basée sur « un idéal précis, fondé sur notre passé et sur notre mission, un credo spirituel où éclatent en formules magiques toutes nos raisons de vivre » (Groulx, 1935, p. 298). Pour Groulx, la mystique nationale serait une doctrine totalisante, une idée-force mobilisatrice « au-dessus des contingences, un faisceau de vérités maîtresses, saisies à leur point de jaillissement, éminemment propres par conséquent, à éclairer notre route et tous les problèmes qui s'y dressent » (1939, p. 1). Cette mystique donnerait au Canada français l'élément d'unité doctrinale qui lui a toujours manqué. Elle serait un antidote contre l'anarchie intellectuelle de la nation. En effet, historiquement, les Canadiens français ont manqué de « but précis » et se sont retrouvés « dépourvus de tout principe ordonnateur ». Par la suite, la « crise de la boussole a entraîné celle du gouvernail. Nous avons accompli les plus rudes manœuvres à bord d'un navire que plus rien ne dirigeait, qui n'avait le cap vers aucun rivage. Ce fut le désordre dans tous les domaines et presque la démission d'un peuple » (1922b, p. 343).

Au Canada français, l'idéal mobilisateur, c'est celui de l'État français. Groulx se penchera sur cet idéal pendant toute sa vie intellectuelle. Cependant, au cours des années 1930, sous l'impulsion de la crise économique, ses appels au chef et à la mystique prennent une inflexion et une acuité nouvelles.

Toutefois, l'idéal de l'État français, fondamental chez l'abbé, ne correspond pas à la réalité politique des Franco-Américains. Si cet idéal reste la « formule magique » pour les Canadiens français, l'abbé reste à peu près muet sur la mystique que doit propager l'élite franco-américaine. Il laisse à l'élite locale le soin de formuler sa propre mystique. Elle serait solidifiée par le culte du passé glorieux de l'Amérique française et le catholicisme. De plus, elle prendrait en compte le caractère états-unien des Franco-Américains. Ceux-ci doivent s'appuyer sur le Québec et la France et mettre en valeur leur « passé lointain qui légitimera, devant les autres races de la république, vos titres d'Américains, d'authentiques et grands Américains » (Groulx, 1935, p. 304-305). La mystique franco-américaine redonnerait aux émigrés l'unité de doctrine qu'ils ont perdue au cours de la crise sentinelliste⁸. En effet, dans le

sillage de cette crise, les appels à l'unité qu'effectue l'abbé devant des auditoires franco-américains prennent une nouvelle signification.

Dans l'esprit de l'abbé, pour « ressaisir notre peuple et lui refaire une conscience, ce n'est point [sur] le livre, la presse, les sociétés nationales » que l'on doit compter mais bien sur « le maître d'école », car c'est le seul qui peut atteindre « la masse » (1935c, p. 167). La résistance et la fierté nationale ne sont pas innées au Franco-Américain ou au Canadien français, elles doivent être apprises. Donc, il mise énormément sur l'enseignement pour assurer la survivance. Celle-ci sera l'œuvre d'un vouloir-vivre collectif appris, en bonne partie, à l'école. Voilà pourquoi Groulx s'intéresse au programme scolaire des Canadiens français et des Franco-Américains.

La mystique devra également être propagée par les sociétés nationales de la Franco-Américanie. Au Québec, Groulx souhaite que l'État soit un des fers de lance de cette campagne. Toutefois, aux États-Unis, « les autorités politiques [sont] indifférentes » à l'idéal « de race » des Franco-Américains, « si elles n'y sont franchement hostiles ». Ainsi, « il y a conflit, ou, à tout le moins, séparation entre l'idéal de l'État et l'idéal national des minorités ethniques » des États-Unis. De ce fait, « la surveillance de leurs intérêts nationaux relève donc de l'initiative privée ». Les Franco-Américains doivent se doter, par le biais de leurs sociétés nationales, d'une sorte de « petit État dans l'État », pour promouvoir leur survivance (Groulx, 1926a, p. 222-223). Outre l'action du chef, de l'école paroissiale et des sociétés nationales, la mystique franco-américaine pourrait être propagée par le biais des congrès nationaux, de la presse et, d'abord et avant tout, par les paroisses franco-américaines. Chez les Franco-Américains, le rôle de la paroisse aura été, tout comme au Canada, d'être le bastion de la survivance. Elle dépasse tous les autres organes de la survivance par « la transcendance du spirituel » (1935, p. 302).

Dans l'ensemble, avec son appel au chef et sa mystique nationale, le projet que formule Groulx en 1935 pour la survivance franco-américaine est similaire à son plan de redressement national pour le Canada français. L'Amérique française se remettra sur la voie tracée par son évolution historique par un effort doctrinal centré, pour les Canadiens français, sur l'idéal d'un État français et catholique. Par contre, chez les Franco-Américains, cet effort se fera en marge de la politique car ils ne contrôlent aucun État. Toutefois, comme pour tous les projets franco-américains de l'abbé, il existe une composante politique, puisque la survivance des minorités françaises devrait être appuyée par un futur État français.

Le projet de 1953

Dans une conférence intitulée « Y a-t-il un avenir? » et prononcée le 11 novembre 1953, Groulx formule son dernier plan pour la survivance franco-américaine. L'état lamentable de la Franco-Américanie pousse le chanoine à proposer un projet timide, et d'un optimisme très mitigé en comparaison de ceux qu'il avait élaboré précédemment. En effet, depuis le début du

siècle, la Franco-Américanie de la Nouvelle-Angleterre souffrait d'un inexorable déclin démologique, aggravé au cours des années 1930 par l'arrêt de l'émigration et par une dégénérescence institutionnelle sérieuse.

À partir des années 1940, Groulx semble prendre conscience de ce déclin. De ce fait, sa confiance en la survivance des Franco-Américains est ébranlée. Le titre qu'il donne à sa conférence évoque même un certain pessimisme. Depuis quelque temps, il recevait des lettres d'apôtres de la survivance franco-américaine lui exposant les problèmes auxquels ils étaient confrontés. Adrien Verrette lui écrira en novembre 1953 que : « J'ai la certitude que votre message sera très profitable en ces heures de désarroi que nous vivons. Car il n'y a pas à se le cacher, la glissade ici est effrayante, et il nous faut des vitamines formidables⁹. »

Cette nouvelle vision de l'avenir de la Franco-Américanie découle largement de l'affaiblissement évident de la vie française de cette minorité à partir des années 1930. Toutefois, elle reflète également la déception de Groulx à l'égard des Canadiens français du Québec. En effet, à partir de la fin des années 1940, le ton de ses écrits change. Peu d'auteurs ont étudié cette évolution mais elle marque l'œuvre du chanoine dans l'après-guerre.

En effet, pendant toute sa vie Groulx aura attendu le « réveil » définitif du Canada français. Chaque fois qu'il croit percevoir les débuts de ce réveil il finit par être déçu. Or à la suite de l'échec du Bloc populaire, cette déception s'accroît et s'intensifie avec l'apparition du néo-nationalisme québécois au cours des années 1950. À la mort d'Henri Bourassa, Groulx affirme que « l'année 1952 nous aura trouvés aussi désunis, et surtout aussi désorientés qu'il y a un demi-siècle » (1953a, p. 85). En 1959, lorsque son recueil *Directives* sera réédité, il écrira à son éditeur, Roger Cyr, pour exprimer sa déception face aux échecs successifs du « réveil » :

Je ne vous cacherai pas que cette lecture [de la réédition des *Directives*] m'a donné des pensées mélancoliques et m'a valu un bain d'humilité. Tout ce que j'ai prêché et rebâché, il y a plus de vingt ans, est encore à prêcher et à rebâcher. J'ai annoncé un renouveau ; je l'ai cru prochain. Hélas, le renouveau est encore à venir¹⁰.

De plus, le déclin spirituel qui commence à se faire sentir au Québec à partir des années 1950 l'inquiète profondément. En 1953, il écrira à Richard Arès, s.j. : « L'avenir de notre petit peuple m'apparaît parfois sous des couleurs si inquiétantes. Le désarroi spirituel de la jeune génération est si grand ». En effet, son « petit peuple », « paraît avoir perdu tête et boussole¹¹ ».

Toutefois, si Groulx est déçu et inquiet face à l'évolution de sa nation, il se garde bien de verser dans le désespoir. En 1964, dans ses *Chemins de l'avenir*, il affirme n'avoir « jamais connu nulle inclination au pessimisme, pas plus qu'à la désertion des tâches difficiles » (1964, p. 49).

Ainsi, lors de sa conférence à Boston, Groulx fera de son mieux pour accentuer le positif et être, comme il l'écrira à l'abbé Verrette, « utile sans blesser¹² ».

En effet, Groulx ne peut nier que la Franco-Américanie est en voie d'éclatement. Néanmoins, publiquement, Groulx continuera à appuyer la survivance franco-américaine et à accentuer le positif. Même en 1966, il affirme que « la mèche » de la vie française en Nouvelle-Angleterre « reste toujours allumée¹³ ». Pour lui, la mission apostolique de l'Amérique française est minée par l'assimilation des Franco-Américains qui se doivent de maintenir leur langue et leur culture pour protéger leur foi. Le projet qu'il formule en 1953 pour défendre la survivance franco-américaine est fort simple et concret. D'ailleurs, il reconnaît qu'il n'apporte rien de neuf aux apôtres de la survivance (1953b, p. 175). Nous sommes aux antipodes des plans de 1922 et de 1935, avec leur État français, mystique nationale et appel au chef. Selon Groulx, pour avoir des chances de survivre, les Franco-Américains doivent avoir :

atmosphère française du foyer, maintien de la paroisse et de l'école franco-américaines, soutien de vos journaux, formation d'une élite, soit en France soit au Canada, pour continuer la relève, nécessité surtout d'un remembrement de votre groupe, de votre nationalité¹⁴ (1953b, p. 175).

Ce projet consacre un repli stratégique dans sa pensée. En 1922 et en 1935, Groulx cherchait à orienter l'élite franco-américaine vers le Canada français plutôt que vers la France, tandis qu'en 1953, il donne aux Franco-Américains le choix de former leur élite en France ou au Canada, sans vraiment marquer de préférence pour le Canada. De surcroît, après avoir misé sur des éléments complexes et divers, le chanoine semble se replier presque entièrement sur la sphère privée, notamment sur la cellule sociale et nationale de base de la pensée traditionnelle : la famille, garante de la survivance. À ce titre, il est fort éloquent que, durant sa conférence, Groulx consacre plus de temps au rôle de la femme dans la survie culturelle de la Franco-Américanie qu'à tous les autres éléments de son plan.

Conclusion

Dans l'ensemble, les projets que Groulx formule pour promouvoir la survivance franco-américaine reposent presque entièrement sur l'élite. Dans la cosmologie groulxiste, l'élite est le moteur du développement historique, tandis que le peuple fait figure de « masse inerte ». « Le peuple est un grand enfant, facilement égaré, et que la plupart du temps il faut sauver malgré lui-même¹⁵. » Pour l'abbé, la survivance doit être l'œuvre d'une élite car :

Au-dessous des chefs qui commandent et que l'idéal collectif possède plus pleinement, il y a la masse sans idée et sans volonté ; il y a les acteurs plus ou moins indifférents au sort de la pièce, pareils aux thysophores antiques qui ne faisaient que du bruit dans la procession du dieu, mais dociles toutefois à l'impulsion reçue, suivant le même rythme que les chefs et s'en allant vers le même but (1926b, p. 243).

Ainsi, la conception groulxiste de la survivance est non seulement volontariste mais également élitiste. Cet élitisme trouve son ultime incarnation dans l'appel au chef. Pour l'abbé, un homme peut transformer une nation. De plus, l'élite ou le chef doivent rester proche du peuple. En fait, Groulx a une conception fortement décentralisée de l'élite. Chaque groupe social doit avoir son élite. Voilà pourquoi il milite pour la formation d'une élite d'agriculteurs, d'étudiants ou d'ouvriers. Dans son esprit, l'affaiblissement des liens qui unissent l'élite à la masse serait un « divorce fatal pour tout peuple » (1953c, p. 147).

Élitiste, Groulx reconnaît cependant que ses écrits, ses formules et ses idéaux ne sont pas nécessairement mobilisateurs pour la masse, mais plutôt pour l'élite lettrée. Ainsi, en 1932, il écrira à l'abbé Verrette qu'il faudrait donner un sens pratique à la survivance pour stimuler le peuple franco-américain :

Il importerait beaucoup, je pense, de montrer à vos gens toutes les fonctions que, par leur culture française, ils peuvent tenir dans l'enseignement, les services commerciaux et diplomatiques et de leur apprendre à briguer ces emplois, à ne pas les abandonner, presque toujours aux Français de France. Il est bon, sans doute, de s'attacher à sa langue et à sa culture, pour des raisons sentimentales ou des motifs religieux – mais ces motifs ne suffisent pas à la masse ; il y faut mêler des raisons pratiques¹⁶.

Ce qui ressort de cette étude des projets groulxistes pour assurer la survie de la Franco-Américanie, c'est non seulement le rôle de l'élite et de la volonté dans la survivance mais également la valeur symbolique qu'ont les minorités françaises dans la pensée du chanoine. Ainsi, il se sert de la survivance franco-américaine pour lancer des appels à l'unité de la « race » et au renforcement de la vie française au Québec en 1922 et en 1935. La survivance franco-américaine n'est pas simplement un projet pour la Nouvelle-Angleterre, c'est un idéal mobilisateur, un motif pour fouetter l'ardeur des Canadiens français du Québec. De même, le déclin de la Franco-Américanie dans l'après-guerre devient un symbole de la précarité de la survivance du Québec français. La déception de l'abbé à l'égard des échecs répétés du « réveil » canadien-français se traduit par un projet timide pour la survivance franco-américaine en 1953.

Ces projets témoignent de l'importance que l'abbé Groulx accorde non seulement à l'élite, mais aussi à la doctrine, aux idées, dans la survivance. L'élite franco-américaine doit guider, mais elle doit s'inspirer d'une doctrine mobilisatrice, puisée aux sources de l'histoire et des traditions nationales. Voilà pourquoi l'État français est moins un projet qu'un idéal mobilisateur. La survivance franco-américaine a besoin de chefs mais elle a également besoin d'une doctrine.

NOTES

1. Cet article est une version abrégée du troisième chapitre de « Lionel Groulx et la Franco-Américanie », mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2000, vii-184 pages. Je tiens à remercier les professeurs Pierre Trépanier et Claude Bélanger pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la rédaction de cette étude. La révision de cet article a été rendue possible grâce à une bourse de recherche de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill.
2. Groulx à Henri d'Arles, Montréal, 23 sept. 1926, 4 p. mss. : 3. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG), Fonds Lionel-Groulx (FLG), cote P1/A, 86.
3. Dans ce passage, Groulx utilise « franco-américaine » dans le sens de l'Amérique française. Les italiques sont de nous.
4. À mon sens, la doctrine de l'enquête de *L'Action française* sur

- « Notre avenir politique » ne peut être considérée comme de l'authentique séparatisme. Pour plus de précisions, voir D.-C. Bélanger, « Lionel Groulx et la Franco-Américanie », p. 95-100.
5. Groulx à J.-P. Archambault, s.j., Montréal, 25 fév. 1937, 4 p. mss. : 2-3. ACRLG, FLG, P1/A, 77.
 6. Groulx à M^{re} Georges Courchesne, Montréal, 17 oct. 1925, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 889. Le souligné est de Groulx.
 7. Groulx à Adrien Verrette, Montréal, 22 fév. 1932, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.
 8. Pour mieux comprendre l'attitude de l'abbé Groulx à l'égard du sentinellisme, voir D.-C. Bélanger, « L'abbé Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens : Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. I, n° 1, 2000, p. 7-36.
 9. Adrien Verrette à Groulx, Suncook, N.H., 4 nov. 1953, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.
 10. Groulx à Roger Cyr, Montréal,

- 11 fév. 1959, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 84.
11. Groulx à Richard Arès, s.j., [s.l.], 6 jan. 1953, 3 p. mss. : 1-3. ACRLG, FLG, P1/A, 84.
12. Groulx à Adrien Verrette, Vaudreuil, 18 sept. 1953, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.
13. Groulx, « Bulletin de la Société historique franco-américaine », [manuscrit d'un compte rendu], [1966], p. 1-2. ACRLG, FLG, Ma-620.
14. Discret, Groulx n'explique pas les causes qui rendraient nécessaire ce remembrement. Il s'agit nécessairement de la rupture de l'élite franco-américaine engendrée par la crise sentinelliste.
15. Groulx à Philippe Hamel, Montréal, 22 mars 1939, 4 p. mss. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 1714.
16. Groulx à Adrien Verrette, Montréal, 22 fév. 1932, 4 p. mss. : 3-4. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

BIBLIOGRAPHIE

- Bélanger, André-J. (1974), *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, PUL, 392 p.
- Bélanger, Damien-Claude (2000), « Lionel Groulx et la Franco-Américanie », mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, vii-184 p.
- Bélanger, Damien-Claude (2000a), « L'abbé Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 1, p. 7-36.
- Groulx, Lionel (1922), *L'amitié française d'Amérique*, Montréal,

- Bibliothèque de l'Action française, 31 p.
- Groulx, Lionel (1922a), « Les Franco-Américains et nous », *L'Action française*, vol. VII, n° 6, p. 362-369.
- Groulx, Lionel (1922b), « Notre avenir politique : conclusion », *L'Action française*, vol. IX, n° 6, p. 333-348.
- Groulx, Lionel (1923), « Partie documentaire », *L'Action française*, vol. X, n° 3, p. 190-192.
- Groulx, Lionel (1924), « La Société historique franco-américaine », *L'Action française*, vol. XII,

n° 4 (octobre), p. 250.

Groulx, Lionel (1926), *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 273 p.

Groulx, Lionel (1926a), « Nos devoirs envers la race », dans *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, p. 217-233.

Groulx, Lionel (1926b), « L'histoire de la vie nationale », dans *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, p. 234-273.

L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine

Groulx, Lionel (1927), « En revenant de Chicago », dans *L'almanach de la langue française* : 1927, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, p. 74-76.

Groulx, Lionel (1933), *L'enseignement français au Canada, II : Les écoles des minorités*, Montréal, Granger, 271 p.

Groulx, Lionel (1935), *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, « Zodiaque '35 », 310 p.

Groulx, Lionel (1935a), « Pour qu'on vive », dans *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, p. 220-239.

Groulx, Lionel (1935b), « Notre avenir en Amérique », dans *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, p. 275-310.

Groulx, Lionel (1935c), « L'éducation nationale et les écoles normales », dans *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, p. 158-180.

Groulx, Lionel (1937), « L'histoire, gardienne des traditions

vivantes », dans *Directives*, Montréal, Éd. du Zodiaque, p. 205-242.

Groulx, Lionel (1938), « L'abbé Lionel Groulx donne une synthèse de sa doctrine », *Le Droit*, 4 mars, p. 8-9.

Groulx, Lionel (1939), *Notre mystique nationale*, [Montréal], [s.é.], 18 p.

Groulx, Lionel (1953), *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, 216 p.

Groulx, Lionel (1953a), « Où allons-nous? », dans *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, p. 78-104.

Groulx, Lionel (1953b), « Y a-t-il un avenir? », dans *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, p. 162-178.

Groulx, Lionel (1953c), « Survivre ou vivre », dans *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, p. 141-149.

Groulx, Lionel (1953d), « La paroisse, foyer de vie nationale », dans *Semaines sociales du Canada*,

XXX^e session, Edmundston, 1953 : La paroisse, cellule sociale. Compte rendu des cours et conférences, Montréal, Institut social populaire, p. 165-178.

Groulx, Lionel (1956), « Nos raisons de survivre », *L'Action nationale*, vol. XLV, n° 5, p. 441-448.

Groulx, Lionel (1961), *L'histoire du Canada français, son enseignement*, Montréal, Fondation Lionel Groulx, 8 p.

Groulx, Lionel (1964), *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, « Bibliothèque économique et sociale », 161 p.

Roby, Yves (1995), « Les élites franco-américaines et le recours au passé (1880-1940) », dans Jacques Mathieu (dir.), *La mémoire dans la culture*, Québec, PUL, p. 113-136.

Trépanier, Pierre (1992), « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, n° 47, p. 247-277.